

Par arrêté ministériel du 28 décembre 2025, le tarif annuel 2026 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,189 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST ETIENNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.




ANNONCES LÉGALES


Rapidité, simplicité, efficacité
à votre disposition 24h/24

Rendez-vous sur notre site

www.paysansdelaloire.fr

... et en quelques clics, **publiez** vos annonces légales